

Kit du débat
mode d'emploi





Que contient ce kit ?

CE KIT SE VEUT FACILE D'APPROPRIATION, SENTEZ-VOUS LIBRE DE L'ADAPTER À VOS BESOINS. IL EST STRUCTURÉ AUTOUR DES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

Le kit comprend des informations et des outils pour bien organiser le débat autoporté.

Des informations pour bien comprendre le cadre du débat:

- Qu'est-ce que ce débat public et à quoi sert-il ?
- Qu'est-ce que la Commission nationale du débat public (CNDP) ?
- Des fiches qui exposent les thématiques et questions portées au débat
- La vidéo de l'équipe du débat et celle du maître d'ouvrage pour présenter son projet
- Le dossier du maître d'ouvrage et la synthèse du dossier du maître d'ouvrage

Des outils pour bien organiser le débat autoporté

- Pourquoi faire un débat autoporté ?
- Qu'est-ce qu'un débat autoporté ?
- Qui peut l'organiser ?
- Comment cela fonctionne (communication, format, de quoi peut-on débattre, quand organiser le débat, où peut-on trouver de l'information, comment restituer et transmettre le débat) ?
- Contacts

Annexes

- Quelques conseils pour débattre sereinement
- Un compte rendu pour restituer les échanges du ou des groupe(s) (format papier et en ligne)



POURQUOI DES DÉBATS AUTOPORTÉS ?

La Commission nationale du débat public (CNDP), en tant qu'autorité administrative indépendante, garantit le droit d'information et de participation du public pour tout projet qui a un impact sur l'environnement.

Dans le cadre du débat public de la construction des nouveaux réacteurs nucléaires à Gravelines, l'équipe du débat souhaite démultiplier ses outils de participation afin de permettre à chacune et à chacun de s'exprimer sur le projet.

En effet, EDF et RTE ont co-saisi en novembre 2023 la Commission nationale du débat public au titre des articles L. 121-8 I et R. 121-2 du code de l'environnement, dans le cadre du « projet de construction d'une paire de réacteurs nucléaires de production d'électricité de type EPR2 sur le site de Gravelines (Hauts-de-France) ».

La CNDP a décidé l'organisation d'un débat public.

L'équipe du débat souhaite recueillir vos questions, observations, points de vigilance et propositions.

QU'EST-CE QU'UN DÉBAT AUTOPORTÉ ?

On parle de débats « autoportés » car ceux-ci sont organisés par des citoyennes et citoyens, collégiens, lycéens, étudiants, centres sociaux, collectivités, associations, scientifiques, industriels, institutions... désireuses de contribuer à l'éclairage du projet. Ils ont pour objectif de recueillir les constats, les analyses et les propositions des citoyens et citoyennes avec lesquels ces acteurs sont en lien ou susceptible de les mobiliser. L'appui de ces citoyennes/ citoyens, structures, permet au débat de se « démultiplier » sur différents territoires et de recueillir ainsi une diversité de regards.

QUI PEUT ORGANISER UN DÉBAT SUR LE PROJET DE 2 NOUVEAUX RÉACTEURS NUCLÉAIRES À GRAVELINES ?

Pas besoin d'être un expert pour s'exprimer : citoyens, collégiens, lycéens, étudiants, centres sociaux, collectivités, associations, agriculteurs, scientifiques, industriels, institutions...

COMMENT EST-CE QUE CELA FONCTIONNE ?

Communication

- Signaler la tenue de votre événement suffisamment en amont à l'équipe du débat « **Projet de nouveaux réacteurs nucléaires à Gravelines** »
- Au début de l'événement, prévoir un temps de présentation du cadre du débat (voir les fiches introductives)
- Nous retourner la restitution de vos contributions par courrier ou par mail avant le 17 janvier 2025 !

Format

Citoyennes/ citoyens, structures organisatrices, vous êtes libre de choisir le format de débat qui vous semble le plus pertinent (durée, déroulé...) dans la limite du respect des principes participatifs tels qu'exposés dans la charte en annexe. Il est notamment important que les rôles au sein de l'équipe organisatrice soient bien définis en amont (animation, prises de notes...) et les participantes et participants aient un égal accès à la parole et à l'écoute.

Sur le déroulement des échanges, voici quelques exemples de formats

- Débat avec l'ensemble des participants (au format « plénière ») : chacun exprime son point de vue, pose ses questions et débat avec l'ensemble des personnes présentes ;
- Répartition en petits groupes (chaque groupe débat du même sujet ou d'un sujet différent. Les échanges s'organisent de manière informelle ou alors en respectant un tour de table au cours duquel chacun donne son avis successivement) ;
- Débat au sein des petits groupes dans un premier temps puis « en plénière » dans un second temps : chaque petit groupe explique aux autres groupes ce qu'il a retenu de son sujet.
- Etc.

Sur la restitution des échanges

- Au fil des échanges, l'animateur remplit le compte rendu pour l'ensemble du groupe ;
- Le groupe remplit collectivement le compte rendu à la fin du débat en guise de conclusion ;
- Chaque sous-groupe restitue son travail aux autres groupes en s'appuyant sur son compte rendu ;
- Synthèse de l'ensemble des comptes rendus par l'animateur dans la version A4 du support de restitution ;
- Etc.

Sur l'installation de la salle

N'oubliez pas de penser une disposition de la salle propice à l'expression de toutes et de tous.

Format cabaret pour un grand nombre de participants

Format en « U » pour un plus petit nombre de participants

Sur le matériel à prévoir

- Mobilier pour installer les participants : tables, chaises, etc. ;
- Matériel de prise de notes collective : paperboard ou tableau ;
- Matériel pour écrire : brouillons, feutres, stylos, etc. ;
- Matériel de projection : vidéoprojecteur, écran et enceintes pour le son.

Pour en savoir plus, consultez le catalogue de la participation : Méthodes et outils | CNDP (debatpublic.fr)

DE QUOI DOIT-ON DÉBATTRE ?

L'équipe du débat souhaite recueillir l'avis des citoyennes et citoyens sur :

Le projet - Son utilité – Ses alternatives

1. La construction des EPR2 de Gravelines est-elle nécessaire pour satisfaire les besoins nationaux en électricité ?
2. Et les besoins régionaux dans un contexte de réindustrialisation décarbonée du territoire ? Quelles seraient les alternatives ?
3. Comment s'assurer de la maîtrise des délais et des coûts de la réalisation et de l'exploitation des EPR2, tout au long du cycle de vie du projet ?

L'insertion du projet sur le territoire

1. Quels seraient les besoins en matière d'emplois et de formation liés au projet ? Comment y répondre ?
2. Quels seraient les besoins en matière de logements, réseaux de mobilités, et équipements collectifs ? Comment les satisfaire ?
3. Quelles seraient les retombées du projet sur les activités économiques et les entreprises du territoire (industrie, artisanat, commerce...), en particulier pendant la période de construction ?

La sûreté et l'environnement

1. Comment la sûreté du projet de Gravelines et la sécurité des habitants seraient-elles assurées ?
2. Quelles seraient les conséquences du projet sur l'environnement actuel ? Comment tient-il compte des changements liés au réchauffement climatique ?

Il est également possible de cibler une sous-thématique de votre choix en lien avec le sujet (thématique en lien avec le projet de construction des deux réacteurs nucléaires à Gravelines). Il sera important de reporter le thème de votre débat dans le compte rendu

QUAND ORGANISER LES DÉBATS ?

Calendrier

Les débats doivent être organisés du 17 septembre 2024 au 17 janvier 2025

OÙ PEUT-ON TROUVER L'INFORMATION SUR LE DÉBAT ?

Sur le site internet du débat public, vous trouverez de la documentation sur le projet de la construction de 2 nouveaux réacteurs nucléaires à Gravelines afin de donner aux participantes et participants, s'ils souhaitent en prendre connaissance, des éléments qui permettent de mieux comprendre le sujet. Il est accessible via ce lien : <https://www.debatpublic.fr/projet-nouveaux-reacteurs-nucleaires-gravelines>

Après avoir débattu

COMMENT TRANSMETTRE LE DÉBAT ?

À l'issue du débat, les structures, citoyennes/ citoyens organisateurs remplissent le formulaire du compte rendu qu'il est possible de télécharger [ici](#) et dont un aperçu est annexé à cette présentation. Il est important de suivre la trame proposée et de répondre à toutes les questions car cela permet la bonne exploitation des résultats du débat. Les comptes rendus doivent être transmis au plus tard le 17 janvier 2025 à l'adresse email à epr.gravelines@debat-cndp.fr ou à l'adresse de la maison du débat située : 1b rue Demarle Fetel, 59820 Gravelines

L'ensemble des réflexions, questions ou propositions qui auront émergé, seront versées au débat public et traitées au même titre que toutes les autres contributions recueillies lors des rencontres publiques ou sur la plateforme en ligne par exemple, dans le respect des principes d'égalité de traitement, de neutralité et d'argumentation de la CNDP.

Envoyez-nous vos contributions !

Il vous suffit de nous retourner les supports de restitution



Par mail

epr.gravelines@debat-cndp.fr



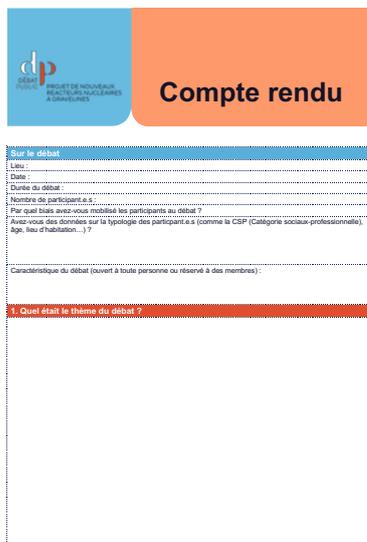
Ou par voie postale

1b rue Demarle Fetel - 59820 Gravelines

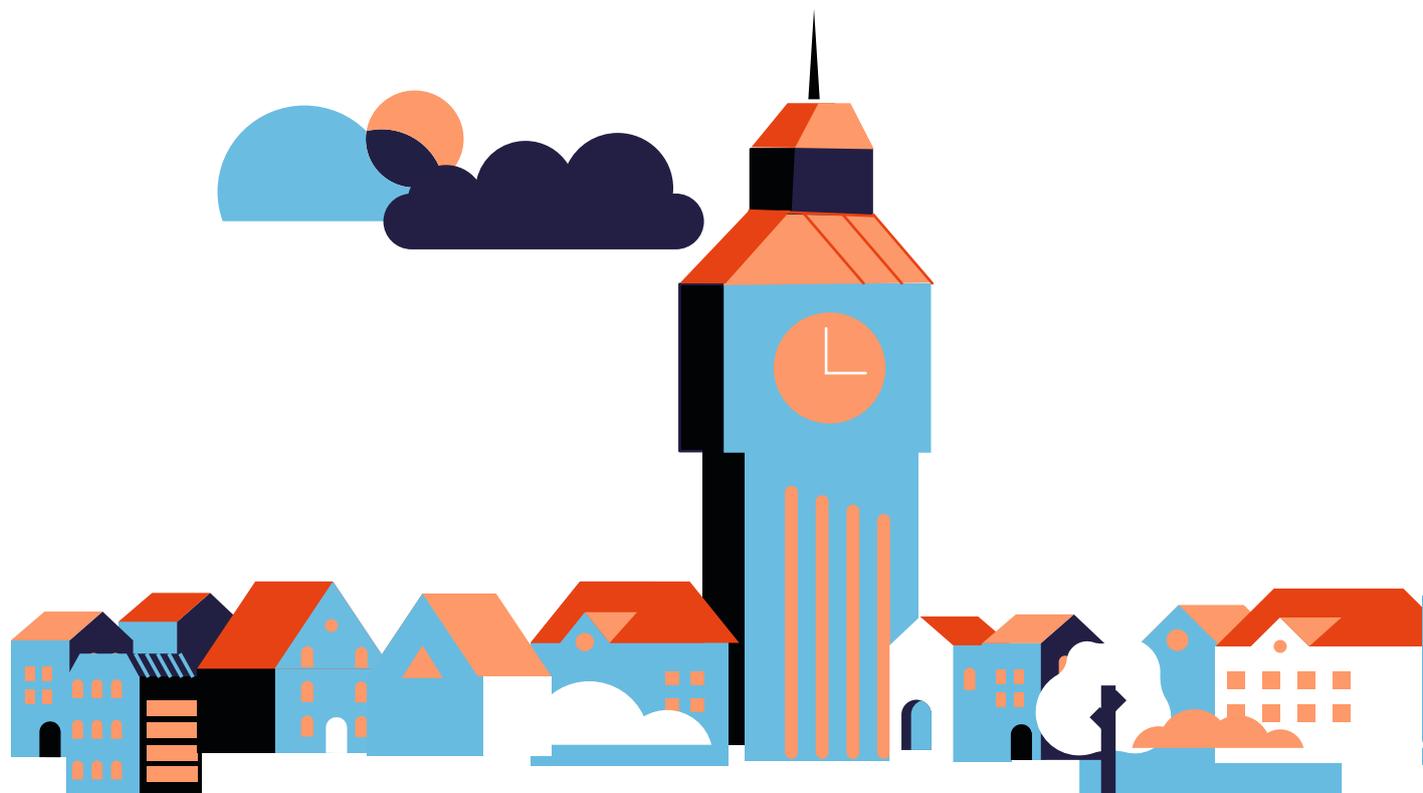
Annexes

**LE COMPTE RENDU EST TÉLÉCHARGEABLE
AU LIEN SUIVANT :**

https://www.debatpublic.fr/sites/default/files/2024-10/CR_KIT_Debat_Gravelines.docx

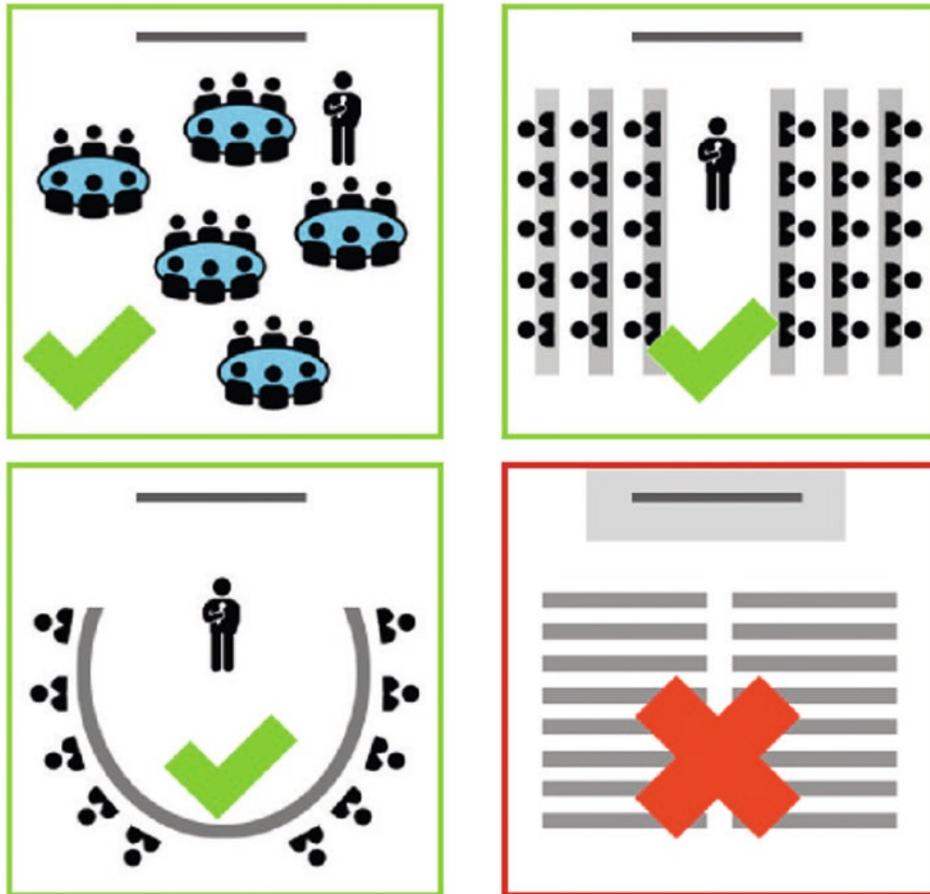


The image shows the cover page of a report. At the top left is the logo for 'PROJET DE NOUVEAU MAIRIEN DE GRANELLES & GRAVELINES' with the letters 'dp' in a blue circle. To the right, the title 'Compte rendu' is written in black on an orange background. Below this is a form with several sections: 'Sur le débat' with fields for 'Lieu', 'Date', 'Durée du débat', and 'Nombre de participant.e.s.'; a section for 'Par quel biais avez-vous recruté les participants au débat?' and 'Avez-vous des données sur le typologie des participant.e.s.' (listing 'Catégorie socio-professionnelle', 'Age', and 'lieu d'habitation'); a section for 'Caractéristique du débat (ouvert à toute personne ou réservé à des membres)'; and a large empty box for 'Quel était le thème du débat?'.



CONSEILS DE DISPOSITIONS DE LA SALLE

Nous vous conseillons d'opter pour une disposition de la salle permettant le dialogue et l'égalité entre toutes et tous. Aussi, voici quelques conseils sur la façon dont l'espace peut être organisé :



Attention : Dans le cas où l'organisation souhaite faire des captations de son, d'images ou réaliser une vidéo, l'accord du public doit être recueilli au préalable.



Charte des débats

Principes et règles du jeu

Pour que votre réunion s'inscrive dans le cadre du débat pour le projet de la construction de 2 EPR 2 à Gravelines, sous l'égide de la CNDP, vous vous engagez à respecter les principes suivants :

Le pluralisme et l'inclusion

- Les débats doivent être ouverts à toute personne désirant y participer.
- Nous vous encourageons fortement à permettre l'expression d'opinions variées et contradictoires en évitant toute exclusion.
- La neutralité de l'animation de la réunion
- L'animation ne doit pas prendre parti pour tel ou tel raisonnement, proposition ou avis mais s'inscrire dans une position neutre vis-à-vis du public.

L'argumentation

- Toutes les prises de position, les points de vue sont recevables, à condition d'être argumentés : « je pense cela, parce que... »
- Tous les propos peuvent être entendus, à l'unique exception des insultes et des attaques sur la personne, son âge, son physique, son handicap, ses origines réelles ou supposées, ses orientations spirituelles. Les propos à caractère sexiste, homophobe, antisémite, raciste, ou tout autre propos tombant sous le coup de la loi, ne doivent pas être tolérés.

L'égalité

- Toutes les propositions, les prises de paroles, les argumentations et les acteurs se valent et doivent être considérés de la même manière.
- Chaque personne a le même droit à la parole et ses arguments sont considérés avec la même attention.

